

Règlements pédagogiques particuliers

Le programme est offert entièrement à distance.

Les cours se donnent en soirée (du lundi au jeudi, de 18h à 21h). Certains cours pourraient être offerts le samedi.

Les étudiantes et les étudiants s'engagent à mettre à l'essai dans leur classe des pratiques issues des contenus abordés dans les cours (minimum de 20 heures par trimestre) et à réaliser deux captations vidéo par trimestre.

Les personnes en congé parental, en retrait préventif ou qui n'auraient pas de classe pour la durée entière de leur cheminement dans le programme pourraient bénéficier de la mesure d'adaptation suivante : fournir des planifications détaillées et des réflexions reliées aux contenus abordés dans les cours (pour l'équivalent d'un minimum de 20 heures par trimestre).

Deux des cours réussis dans le programme (excluant les cours de pratique accompagnée) pourraient être reconnus à la maîtrise en éducation pour les étudiantes et étudiants admissibles qui désirent poursuivre leurs études dans ce programme.

Pour nous joindre : pcep@uqam.ca